

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 13 FEVRIER 2024

SIEGE, SALLE 6

Le treize février deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Siège, salle 6, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN, Président.

Membres : 24 – Quorum : 13

**Présents (13)** : Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, Stéphanie FILLON, Dany GRELLIER, James HERVE, Virginie JEANNEZ, François MARY, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN

**Pouvoirs (1)** : Sylvie BAZANTAY pouvoir à Anne-Marie REVEAU

**Absents (11)** : Sylvie BAZANTAY, Jean-Claude BORDONNAT, Benjamin COUSSEAU, Gaëtan DE TROGOFF, René DOCHLER, Séverine GROYER, Nathalie JADAUD, Rachel MERLET, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 07-02-2024

**Secrétaire de séance** : Madame Maryse NOURISSON-ENOND

## FINANCES

### DOB Débat d'orientation budgétaire 2024

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1.

Un débat sur les orientations générales du budget est un préalable obligatoire pour les collectivités lors de la procédure budgétaire. Cette règle s'applique également aux régies personnalisées.

Ainsi, l'examen du budget doit être précédé d'un débat sur les orientations budgétaires, débat devant intervenir dans un délai de 2 mois avant le vote du budget.

Le débat d'orientation n'a pas en lui-même de caractère décisionnel. Il doit donner lieu à une délibération qui, en prenant acte de la tenue du débat, permet aux services préfectoraux de s'assurer du respect de la loi.

## Tableau du résultat prévisionnel :

<b>Résultats prévisionnels 2023</b>			
Résultat exercice 2023	Fonctionnement		Investissement
Recettes	1 076 722,21		17 614,14
Dépenses	1 040 978,66		9 918,00
Résultat	35 743,55		7 696,14
Reprise de résultat	Fonctionnement		Investissement
Résultat ex 2023	35 743,55		7 696,14
Reprise résultats antérieurs	23 916,21		8 610,46
Résultat avec reprise des résultats antérieurs	59 659,76		16 306,60

## **LES ORIENTATIONS POUR 2024 :**

### **L'OT poursuivra ses missions articulées autour de ses missions régaliennes :**

- L'accueil, l'information des touristes
- La promotion du territoire
- Le soutien à l'accompagnement des professionnels du tourisme et notamment des hébergeurs
- La conception et la commercialisation de produits touristiques
- La collecte de la taxe de séjour

### **□ Dans le domaine de l'accueil :**

- Recrutement d'un saisonnier pour la période estivale
- Proposer et amplifier un programme de visites guidées et d'animations sur l'ensemble du territoire du Bocage Bressuirais

### **□ Dans le domaine de la promotion, communication, l'OT**

- Améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux et augmenter le nombre d'abonnés aux pages Facebook et Instagram (et à terme Tik Tok)
- Augmenter la fréquentation du site Internet de l'OT
- Création de 2 nouveaux parcours Terra Aventura pour développer l'offre d'animations

### **□ Dans le domaine de la commercialisation :**

- Campagne offensive auprès de la clientèle individuelle par :
  - Des newsletters thématiques réparties sur toute l'année
  - Des campagnes de publicité Facebook
  - La promotion d'hébergements partenaires sur leboncoin.fr
  - Partenariat avec les radios locales
  - Création d'offres de séjours marketés
  - Création de séjours vélo "Du Bocage au Puy du Fou" et leur promotion
  - Création de séjours décarbonés
- Campagne de prospection auprès :
  - Des écoles via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais
  - Des accueils de loisirs via plusieurs campagnes d'emailing présentant les séjours.

- Des collèges / lycées via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais
  - Des IME via l'envoi d'une brochure spécialisée présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais
  - Des autocaristes via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais
  - Des personnes en situation de handicap vivant en foyer de vie via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais
- Boutique :
    - Engagement auprès des producteurs locaux pour commercialiser leurs produits
    - Créer des paniers gourmands
- **Dans le domaine de l'itinérance :**
- Participer au toilettage du Schéma des Randonnées pédestres du département des Deux-Sèvres en partenariat avec les communes et le comité de randonnée pédestre pour travailler sur les circuits de randonnée
  - Aider les communes à labelliser en PRL les circuits de randonnée refusés par le département pour conserver notre attractivité et les demandes des communes.
  - Faire l'inventaire des services et hébergements sur la vélo-route V93 pour son ouverture en juillet 2024 et assurer la promotion de la V95

L'Office de Tourisme garde toujours comme objectif de diversifier ses sources d'auto-financement par le biais de la commercialisation et de la taxe de séjour pour réduire la part de subvention de la Communauté d'agglomération.

**Le Conseil d'Administration de la Régie l'Office de tourisme est invité à acter la tenue du débat d'orientation budgétaire.**

**Après en avoir délibéré,  
Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Régie Office du Tourisme,  
Philippe ROBIN,

Transmis en préfecture le 21 FEV. 2024

Notifié ou publié le 21 FEV. 2024

Le Président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

